

29 mar 2006 -21:57

Communiqué de presse

Communiqué de presse du Premier Ministre, de la Vice-Première Ministre, Ministre du Budget, du Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances et du Ministre de l'Economie concernant la contribution du secteur pétrolier

Communiqué de presse du Premier Ministre, de la Vice-Première Ministre, Ministre du Budget, du Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances et du Ministre de l'Economie concernant la contribution du secteur pétrolier

Communiqué de presse du Premier Ministre, de la Vice-Première Ministre, Ministre du Budget, du Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances et du Ministre de l'Economie concernant la contribution du secteur pétrolier

Après concertation constructive entre le gouvernement fédéral et le secteur pétrolier, un accord est sur table. Le secteur avait déjà fait un effort au moyen d'un prêt sans intérêt de 100 millions que le gouvernement a remboursé entre-temps au secteur. En outre, le secteur fait un effort supplémentaire sous forme d'une contribution volontaire de douze millions d'euros dans un fonds pour une consommation d'énergie durable. La contribution est répartie entre les sociétés à base de leur obligation de stockage respective avec un seuil minimum de 150.000 tonnes. Cette contribution unique ne sera d'aucune façon traduite dans le calcul de la structure des prix maximale. Il a également été convenu d'organiser une concertation permanente sur la compétitivité du secteur, le fonctionnement du marché et la sécurité juridique. Dès que la nouvelle structure de la gestion des stocks entre en vigueur, la taxe sur les stocks sera diminuée d'un euro par mille litres, ce qui fera diminuer le prix maximal pour le consommateur final.